



ASSURANCE  
CONTRE LE RISQUE  
DE MALADIE GRAVE

La vie est remplie de **surprises...**  
votre façon de dépenser votre argent ne devrait pas être l'une d'elles




**L'assurance contre le risque de maladie grave  
peut vous aider à conserver une plus grande  
part de votre argent**

Vous avez réussi en travaillant d'arrache-pied et en prenant des décisions financières judicieuses. Cela signifie que vous pouvez maintenant profiter de votre richesse comme vous le voulez, et quand vous le voulez.

Par contre, avez-vous pensé à l'incidence que pourrait avoir une maladie imprévue sur la planification de votre sécurité financière? Votre programme géré avec le plus grand soin pourrait changer et vous pourriez devoir utiliser vos fonds d'une façon que vous n'aviez pas prévue. Nous pouvons vous aider à parer à l'imprévu et à vous assurer que votre programme demeure inchangé.

**Et si vous aviez la possibilité d'utiliser l'argent d'autrui plutôt que le vôtre – cela ne serait-il pas plus censé d'un point de vue financier?**

A photograph of a middle-aged couple sitting outdoors. The woman, on the left, is wearing a white short-sleeved top and has sunglasses on her head. She is smiling and holding a white mug. The man, on the right, is wearing a light blue shirt and a black watch. He is also smiling and holding a white mug. They are both looking at each other. The background is a bright, sunny sky with some clouds. The text is overlaid on the image in the upper right quadrant.

**Aimeriez-vous mieux utiliser  
votre propre argent ou le nôtre  
advenant une maladie grave?**

Vous pouvez utiliser l'assurance afin de nous transférer une partie du risque financier lié à une maladie grave. Vous pouvez alors continuer de profiter au maximum de votre argent tout en ayant la souplesse de respecter votre programme financier.

L'assurance contre le risque de maladie grave de la Canada-Vie peut aider à éviter que votre argent durement gagné serve à régler des frais médicaux et des coûts associés pouvant découler d'une maladie imprévue.

---



**Une personne sur trois**  
recevra un diagnostic de maladie grave au cours de sa vie.



Vous pouvez ajouter une **garantie de remboursement** de la prime facultative qui vous permet de recevoir un remboursement allant jusqu'à **100 pour cent des primes payées.**

### **Conserver votre argent**

Personne ne prévoit être malade, mais une personne sur trois recevra un diagnostic de maladie grave au cours de sa vie.<sup>1</sup> C'est là que l'assurance contre le risque de maladie grave de la Canada-Vie entre en jeu. Cette protection vous verse une prestation forfaitaire unique – que vous pouvez utiliser comme bon vous semble – si vous souffrez d'une maladie grave couverte.<sup>2</sup>

### **Votre protection, à votre façon**

Lorsque vous souscrivez une police d'assurance contre le risque de maladie grave, vous pouvez ajouter une garantie de remboursement de la prime facultative qui vous permet de recevoir un remboursement allant jusqu'à 100 pour cent des primes payées, à un moment précis, si vous ne présentez pas de demande à l'égard de la police.

Utilisez notre argent plutôt que le vôtre pour vous aider à gérer le risque financier lié à une maladie grave.

---

# Vous ne voulez pas payer des primes votre vie durant?

La prestation de remboursement de la prime vous confère une souplesse encore plus grande si vous souscrivez une police d'assurance contre le risque de maladie grave offrant une protection viagère. Par exemple, si vous êtes admissible à un remboursement de toutes les primes dans 20 ans, vous pouvez affecter la prestation de remboursement de la prime au paiement de la police plutôt que de mettre fin à la protection et de recevoir le montant.\* Cela signifie que vous réglez votre protection plus tôt et disposez de plus d'argent.

**Vous possédez non seulement une façon de conserver votre programme, mais pouvez aussi profiter d'une protection viagère sans avoir à payer des primes votre vie durant.**



## Dépensez moins pour obtenir plus

Grâce à l'assurance contre le risque de maladie grave, vous dépensez souvent moins pour obtenir plus. Si vous souffrez d'une maladie grave couverte quelques années après la souscription de la protection, le montant que vous avez payé à l'égard de la police sera bien inférieur au montant que vous recevrez par l'entremise de la prestation.

Votre patrimoine et votre programme de sécurité financière peuvent donc ne pas être touchés par les coûts liés à une maladie imprévue. L'argent que vous recevez de la protection d'assurance aide plutôt à régler ces coûts à votre place.



## Nous pouvons vous aider à

### conserver votre programme sur la bonne voie

Assurez-vous que votre argent durement gagné travaille pour vous et fructifie.

Ne laissez pas des surprises compromettre votre programme de sécurité financière. Choisissez comment et quand dépenser votre argent. Une planification appropriée grâce à l'assurance contre le risque de maladie grave peut vous aider.



Communiquez avec votre conseiller afin de savoir si l'assurance contre le risque de maladie grave est logique pour vous sur le plan financier.

\*Le montant de la prestation pourrait être réduit, selon le montant de la prestation de remboursement de la prime. Certaines conditions de l'avenant s'appliquent.



La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, filiale de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, fournit des produits et des services d'assurance et de gestion du patrimoine. Fondée en 1847, la Canada-Vie est la première compagnie d'assurance-vie canadienne. Visitez notre site Web au [canadavie.com](http://canadavie.com).

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

1 Source : Sondage sur l'assurance individuelle de La Munich, 2013

2 Pour obtenir plus de renseignements sur l'assurance contre le risque de maladie grave PrioritéVie, y compris des précisions sur les maladies graves couvertes et les périodes de survie, communiquez avec votre conseiller.

**Ensemble, on va plus loin<sup>MC</sup>**